

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

EXIDEUIL SUR VIENNE



Nous sommes là pour vous aider

Action sociale

Demande d'aide au PERMIS DE CONDUIRE

- **Accompagnement dans vos demandes d'aides publiques ou privées**
(Département, Région, Pôle Emploi, CAF, Mission Sociale...)
- **Aide financière pour les moins de 21 ans**

Obtenir le permis de conduire pour la 1^{ère} fois

Gagner en autonomie et en indépendance

Faciliter la recherche d'emploi et la mobilité

Vous êtes écouté(e) et accompagné(e) quel que soit votre cas et votre âge

Vous avez besoin d'informations complémentaires

ou vous souhaitez nous rencontrer :

- ▶ Prenez rendez-vous avec le CCAS au secrétariat de la mairie au **05.45.89.01.29**
- ▶ Ou bien par mail à : **communedexideuil@wanadoo.fr**
- ▶ Ou par courrier :

CCAS d'Exideuil sur Vienne

Mairie

5 Rue de la Mairie

16150 EXIDEUIL SUR VIENNE

Action sociale - Demande d'aide PERMIS DE CONDUIRE

Vous êtes domicilié(e) à Exideuil sur Vienne depuis plus d'un an et :

• **Quel que soit votre âge et votre situation, vous pouvez recourir aux services du CCAS d'Exideuil sur Vienne** pour être accompagné(e) dans les démarches d'aides que ce soit du Département, de la Région, de Pôle Emploi, de la CAF, de la mission locale, ou tout autre organisme public ou privé.

• **Si avez moins de 21 ans, le CCAS peut apporter une aide financière plafonnée à 200€, après déduction des aides éventuellement obtenues** (voir ci-dessus).

Vous trouverez dans ce dossier un formulaire de demande d'aide que vous devrez compléter, puis renvoyer au CCAS ou déposer en mairie.

Le CCAS peut vous aider à remplir ce dossier, prenez rendez-vous.

1. Quelles sont les aides du CCAS et pour qui ?

Vous vivez ou êtes domicilié(e) à Exideuil sur Vienne depuis plus d'un an et vous avez décidé de **passer le permis de conduire B pour la première fois**, que ce soit de façon classique, ou accélérée ou bien en conduite accompagnée ? *(La conduite accompagnée est possible à partir de 15 ans)*

► Aides aux démarches administratives :

Quel que soit votre âge et votre situation, le CCAS vous accompagne dans vos démarches de demande de différentes aides allouées par les organismes publics (Département, Région, Pôle Emploi, CAF, mission locale...) ou tout autre organisme privé auquel vous êtes affilié(e).

► Aide financière :

Le CCAS apporte une **contribution financière UNIQUE plafonnée à 200 €** venant en complément et après déduction de toutes les autres aides possibles et cumulables.

Cette aide est réservée à tous les moins de 21 ans domiciliés à Exideuil sur Vienne, et passant pour la 1^{ère} fois le permis de conduire B

La contribution du CCAS est versée :

- après avoir effectué les demandes d'aides éventuelles ;
- sur présentation d'une ou plusieurs factures acquittées de l'auto-école, d'un montant global au moins égal au montant de l'aide accordée ;

2. Pièces à joindre à votre demande :

- copie de justificatif de domicile sur Exideuil sur Vienne ;
- copie des factures acquittées par l'auto-école d'un montant global au moins égal à 200 € ;
- copie de votre carte d'identité ou passeport ;
- relevé d'identité bancaire (pour l'aide financière)

3. Comment votre demande va-t-elle être traitée ?

À réception de votre demande, si votre dossier est incomplet, nous prendrons contact avec vous ou avec la personne que vous aurez mentionné en page 3.

Demande d'aide PERMIS DE CONDUIRE

1. Vous-même

Madame Monsieur

Votre nom de famille (nom de naissance) :

Votre nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu ; ex. : nom du ou de la conjointe) :

Vos prénoms (soulignez votre prénom usuel) :

Votre date de naissance : | | | | | | | | | |

Téléphone (OBLIGATOIRE pour organiser la prise de rendez-vous et traiter votre demande) | | | | | | | | | |

Votre adresse :

Code postal | | | | | Commune : Pays :

Votre adresse mail :

2. Votre situation de famille et professionnelle/scolaire

Célibataire Marié(e) Pacsé(e) En concubinage Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(ve)
Depuis le | | | | | | | | | | Depuis le | | | | | | | | | |

Vous êtes étudiant / lycéen et dépendez de vos parents

Vous êtes étudiant et travaillez pour financer vos études

Vous êtes à la recherche d'un premier emploi

Vous êtes à la recherche d'un emploi

3. Votre conjoint(e) / partenaire pacsé(e) / concubin(e), si vous vivez en couple

Son nom de famille (nom de naissance) :

Son nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu ; ex. : nom du ou de la conjointe) :

Ses prénoms (soulignez le prénom usuel)

Sa date de naissance : | | | | | | | | | |

4. Personne à contacter pour le suivi de votre dossier

Pour les mineurs, merci de nous indiquer les coordonnées d'un adulte :

Nom, prénom :

Adresse :

Mail :

Numéro de téléphone : | | | | | | | | | |

Cette personne est : vos parents ou un de vos parents ou représentant légal

un membre de votre famille (autre que vos parents), un ami, un proche

5. Le contexte de votre demande d'aide

Afin de nous permettre de traiter au mieux votre demande, merci de bien vouloir nous préciser les éléments suivants :

- ▶ Déposez-vous cette demande pour la première fois ? **oui** **non**
- ▶ Avez-vous déjà effectué des demandes d'aides financières pour passer votre permis ? ... **oui** **non**
- ▶ Avez-vous besoin d'être accompagné(e) dans vos démarches ? **oui** **non**

6. Pièces justificatives à fournir

- ▶ copie de **justificatif de domicile** sur Exideuil sur Vienne ;
- ▶ copie des **factures acquittées par l'auto-école** d'un montant global **au moins égal à 200 €** ;
- ▶ copie de votre **carte d'identité ou passeport** ;
- ▶ relevé d'identité bancaire **RIB** (pour l'aide financière)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements portés sur cette demande, concernant notamment mon identité, ma situation familiale, ma situation professionnelle ou scolaire, ma domiciliation ainsi que sur le fait de passer mon permis initial,

Et je m'engage

- à fournir au CCAS toutes les pièces justificatives demandées ;
- à faire connaître au CCAS les démarches déjà effectuées pour le passage de mon permis de conduire initial ;

J'accepte que mon dossier et l'ensemble des informations qu'il comporte soient transmis au Centre des Finances Publiques de Confolens pour permettre le paiement de mon aide éventuelle.

Fait à :

Le | | | | | | | | | |

Votre signature :

Pour les mineurs, la signature du responsable légal :

Conformément aux dispositions des articles 39 et 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles.

Vous pouvez exercer ces droits auprès du délégué à la protection des données du CCAS.

Si vous estimez, après avoir contacté le délégué à la protection des données, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la Cnil ou par voie postale.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (art. 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 à 441-9 du code pénal).